



Sommaire

- 2 Communications de la Municipalité
- 4 Conseil communal du 29 septembre 2014
- 6 La coordonnerie Ozkan
- 7 20ème Venoge Festival
- 7 Patinoire de Penthalaz
- 8 13 septembre 2014 - première journée de la mobilité douce
- 10 Mobilité douce, Penthalaz... Par-ci... Par là... Pas à Pas
- 11 Programme des festivités de la Jeunesse de Penthalaz
- 12 Espace du Marché artisanal
- 12 L'ouvrier au village
- 13 Trier c'est... Valoriser
- 14 Au revoir M. Mayor
- 14 Bienvenue à Catherine Novet
- 15 Memento, jubilaires et agenda de la commune
- 16 Sélection du concours & album photo

Editorial

Alain Pellet, Président du Conseil communal



Madame, Monsieur, Chers habitants de Penthalaz, C'est en tant que Président du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet dernier qu'il m'est offert l'opportunité de rédiger l'Edito de la présente édition du « Cancanier ».

Permettez-moi de me présenter en quelques lignes.

J'ai 61 ans, je suis marié et père de deux filles, maintenant adultes. J'exerce la fonction d'inspecteur dans les services financiers de la Poste. J'ai passé mon enfance et suivi ma scolarité à la Vallée de Joux. Après ma formation, j'ai, au gré des exigences professionnelles, sillonné quelque peu la Suisse Romande et passé cinq ans chez nos compatriotes Suisses Alémaniques. En 1994, soit il y a 20 ans, je me suis installé avec ma famille à Penthalaz.

Diverses activités occupent mes heures de loi-

sirs : voyages, lecture, sport en famille (qu'il a fallu adapter au fil des années... !)

Je suis membre du Conseil communal depuis 2001 et j'ai déjà eu l'occasion d'assumer le rôle de Président de décembre 2008 à juin 2010. Je dois dire que la participation à la vie de notre Commune est très enrichissante. Cela m'a permis de découvrir tous les aspects administratifs, techniques et sociaux permettant de faire vivre un village de 3000 habitants.

Je remercie mes collègues Conseillères et Conseillers de m'avoir désigné pour exercer à nouveau cette fonction ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent. J'aurai à cœur d'œuvrer dans le chemin tracé par mes prédécesseurs avec, bien entendu, les yeux tournés vers l'avenir.

Je vous souhaite un bel automne et vous transmets mes meilleurs messages.

Concours photo



M. Badoux a gagné le concours et reçoit un bon pour une carte journalière d'une valeur de CHF 35.-

“ A vous tous qui n'êtes pas insensibles aux caprices de la nature, ces deux carottes de notre jardin (bio) ne symbolisent-elles pas le titre de l'émission "l'Amour est dans le pré" ? Et moi qui croyais que ce légume ne s'embarrassait pas avec des préliminaires...
G+G Badoux



Impressum

Editeur responsable
La Municipalité de Penthalaz

Mise en page
Joël Cavat

Comité de rédaction
Katherin Laffely, Joël Cavat

Correctrice
Claire Bourgeois

Impression
Imprimerie de Beaulieu SA

Adresse
Le Cancanier, Case postale 67,
1305 Penthalaz,
lecancanier@penthalaz.ch

Administration générale, police, tourisme, promotion économique, affaires culturelles et paroissiales et jubilaires

Isabelle Hautier Charrotton, syndique

FEDEVACO

En adoptant le budget 2014, vous avez accepté que la Commune soutienne, à hauteur de CHF 6'000.00 par année, les projets de la FEDEVACO, qui s'occupe essentiellement de projets de développement au service des populations les plus démunies de la planète. Penthaz a donc rejoint les nombreuses communes partenaires de la FEDEVACO. Cette année, la Municipalité a opté pour la Fondation ACHALEY à San Andrés au Pérou. Cette structure vient en aide à des enfants ayant subi des violences familiales (alcoolisme, drogue, violences domestiques) et des abus. Agés entre 4 et 10 ans, les enfants de la section des petits reçoivent une éducation et un soutien psychologique dans un cadre de vie chaleureux.

Ce programme de réintégration se déroule sur une période de 4 ans avant le passage dans la section des grands ou dans la famille qui reste la première option. Ces enfants proviennent de la région rurale de Sayon et des quartiers pauvres de Lima. Ils sont repérés et dirigés vers le foyer par des assistantes sociales de l'Etat ou un Centre de soutien aux enfants de la rue des bidonvilles de Huaycan. Les admissions sont faites sur la base d'une évaluation de la situation familiale par les éducateurs du Foyer.

La Fondation Achaley

La fondation a pour but de soutenir matériellement et financièrement le foyer-ferme de San Andrés, la communauté pour adultes handicapés de Cieneguilla et tout autre projet visant à soutenir au Pérou :

- Les enfants et les jeunes les plus démunis et leur entou-

rage, notamment dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la santé.

- Les adultes handicapés dans l'impossibilité de s'intégrer dans la société.

L'Association Achalay Suisse finance environ 60% du projet au Pérou grâce aux parrainages, aux dons, aux cotisations, aux subventions publiques et aux produits de manifestations diverses. Elle organise aussi des ventes d'artisanat et de peluches confectionnées au foyer, à l'occasion des marchés de Noël en Suisse.

Fondation ACHALAY

Rte de Montenna 89
CH-1728 Rossens

Projet fusion

Lors de la séance des groupes, il a été reproché à la Municipalité de ne pas avoir communiqué les résultats de la décision du Conseil communal de Daillens. La presse s'en est chargée. Quant à nous, nous avons informé le plus vite possible toutes les personnes qui faisaient partie d'un groupe de travail. Suite à ce refus du Conseil communal de Daillens, dans la même proportion qu'au premier tour, les quatre communes mettent fin au processus jusqu'à nouvel avis, c'est-à-dire dans quelques années.

Toutefois, nous pensons toujours que c'était à la population de nos 4 villages de se prononcer et non aux élus de leur en retirer le droit. Mais la démocratie en a décidé autrement...

La suite de notre collaboration intercommunale a été discutée à notre séance PPD, qui s'est déroulée à

Penthaz le 24 septembre dernier. Nous allons donc attendre au moins jusqu'à la prochaine législature pour rediscuter, nous ou nos successeurs, d'un éventuel avenir commun de nos 4 villages à l'aube de la législature suivante.

Je profite de ce message pour remercier tous ceux qui y ont cru, en particulier M. Alain Flückiger pour son engagement et pour tout le travail accompli.

Départ de Mme Gay-Crosier

Toujours lors de la séance de préparation, il a encore été reproché à la Municipalité de ne pas avoir informé les Conseillères et les Conseillers. C'est le 14 juillet que Mme Gay-Crosier est venue en séance et nous a annoncé son départ avec effet immédiat. Bien que nous nous y attendions, nous ne pensions pas que sa décision, que nous respectons, soit immédiate. Nous avons - effectivement - tardé à informer officiellement le Préfet et la presse puisque cette information a été donnée volontairement le 6 août. En effet, si nous n'avions pas attendu, le dépôt des listes aurait eu lieu pendant les vacances d'été et les élections le 29 septembre. Quant aux présidents des groupes, ils ont reçu l'information le 3 septembre.

Dicastères

Suite à l'arrivée de M. Chapuis, nous avons remanié les dicastères, sans grand changement, comme suit :

Isabelle Hautier

Administration générale, police, tourisme, promotion économique, affaires culturelles et paroissiales, jubilaires, ainsi que les bâtiments liés au dicastère.

Yves Jauner

Affaires sociales et affaires scolaires, santé, prévention, sports, informatique, bâtiments et places de sport liés au dicastère.

Pierre-André Ischi

Routes et chemins, services industriels, concept énergétique, places de parc et bâtiments liés au dicastère

Didier Chapuis

Personnel, police des constructions, urbanisme, mobilité, transports publics, espaces publics et cimetière.

Vacant

Voirie, déchets, matériel et véhicules des services extérieurs, protection civile, service du feu, domaines, parcelles communales, forêts et les bâtiments liés au dicastère.

Vous trouverez les détails sur le site de la commune.

Impôts

Suite à la demande de M. Piéric Freiburghaus, le taux d'imposition pour les personnes morales et les personnes physiques se perçoit sur les mêmes bases et avec les mêmes défalcatons que les impôts cantonaux correspondants. Le pourcent doit être le même pour tous les impôts sur le revenu, sur la fortune et sur le capital. Articles 5 et 6 de l'arrêté d'imposition.

Cambriolage au collège du Cheminet

Le 21 décembre, le collège a été cambriolé ; les voleurs avaient, entre autre, pris le coffre. Les auteurs ont été identifiés. Il s'agit de Neuchâtelois, âgés de 21 à 25 ans. A leur actif, ils ont commis 128 cambriolages !

Routes et chemins, services industriels, concept énergétique et places de parc

Pierre-André Ischi, municipal

Concernant la trentaine de véhicules de la Résidence des Pins, la Municipalité a pris des dispositions pour les faire évacuer dans les douze jours. Passé ce délai, ils iront directement à la fourrière.

Pour l'instant, la Municipalité tient à relever la bienfaisance et surtout la rapidité de la réalisation des travaux de la route de la Gare.

La Municipalité a décidé de fermer dorénavant la Place Centrale tous les mercredis matin (jour de marché). Cela permettra aux marchands de pouvoir mieux se parquer et à leurs clients ainsi qu'à nos citoyens de déambuler sans crainte.

Personnel, police des constructions, urbanisme, mobilité, transports publics, espaces publics et cimetière

Didier Chapuis, municipal

Personnel communal

Une information a été donnée sur le personnel communal, et plus précisément sur les apprentis. Des postes vacants à Midicroque, au Local des jeunes et des patrouilleurs ont tous pu être repourvus.

Conseil communal du 29 septembre 2014

Chantal Gacond

La séance du Conseil communal est ouverte à 20h15. M. Alain Pellet, Président, souhaite la bienvenue. Il remercie M. Thierry Burnat pour l'excellent travail accompli ces deux dernières années et va faire tout son possible pour faire de même. Le Président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée. Il donne lecture du courrier :

- Lettre de démission avec effet au 30.09.2014 : Mme Magali Demierre qui change de lieu de domicile.

M. Joseph désire savoir pourquoi le panneau interdiction de stationner derrière la Coop n'est pas respecté ?

Mme Hautier explique que cette place est privée et que ce n'est pas à la Municipalité d'intervenir. Mais la Municipalité est en discussion avec le propriétaire pour mandater une personne afin de mettre de l'ordre et il s'agit de régler qui va payer cette personne ? Parallèlement, la Municipalité a pris contact avec son avocat, car la situation devient catastrophique.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'ordre du jour modifié (il est changé au point 1 : Nomination et assermentation de deux nouveaux Conseillers communaux et le nouveau point 5 est : Information de la Commission des Finances relative au coût final des escaliers de la Vuy)

Nomination et assermentation de deux nouveaux Conseillers communaux

En remplacement de M. Didier Chapuis, nouveau Municipal et donc démissionnaire du Conseil, M. François Bachmann est assermenté et rejoint les rangs du Conseil communal au sein du groupe GIP.

Pour le groupe Radical-Libéral,

M. Emmanuel Félix est assermenté en remplacement de Mme Céline Guex.

Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis municipal relatif à l'éclairage public, étapes 3 et 4

La vétusté des installations électriques aux chemins de la Dent d'Oche, de la Forêt, d'Azilly et de la Loëttaz nécessite des travaux. Les nouveaux luminaires seront équipés d'une régularisation de l'intensité lumineuse et seront moins gourmands en énergie, ce qui permettra une économie aussi bien financière qu'écologique (économie de plus de 4'500 kw/h par an). Les coûts de ces travaux se montent à CHF 420'000.- au lieu de CHF 213'700.-. La commission Eclairage public souligne qu'aucun concept d'aménagement global n'a été aménagé et encourage la Municipalité à planifier et réaliser des travaux dans le moyen et long terme. Elle regrette également l'absence d'un représentant de la commission permanente des Finances. Cet investissement entraînera les charges annuelles suivantes :

- Intérêts (dégressifs) : CHF 10'500.- (CHF 420'000.- x 2,5%)

- Amortissements : CHF 14'000.- (CHF 420'000.- / 30 ans)

Le rapport de la commission chargée d'étudier ce préavis propose de l'accepter. Le rapport est mis au vote et accepté à l'unanimité.

Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis municipal relatif à l'équipement en défense incendie et en eau potable du nouveau quartier sis au chemin de la Lisière (Lieu-dit : Les Fourches)

Le projet consiste à poser une

conduite, dimensionnée pour la défense incendie, entre la conduite existante au bas du chemin des Fourches jusqu'à la conduite existante située sur la route de Lausanne via le nouveau quartier. Selon la demande du commandant du SDIS région Venoge, une nouvelle borne hydrante sera installée sous la conduite au nord de la parcelle 207. En ce qui concerne l'exécution de ces travaux, la Municipalité disposera de la fouille commune sur les 2/3 du tracé, le tiers restant sera à sa charge. Les nouvelles vannes, prises et raccordements privés seront à la charge des propriétaires. L'investissement (CHF 133'400.-) est financé par la trésorerie courante. Le rapport de la commission chargée d'étudier ce préavis propose de l'accepter. Le rapport est mis au vote et accepté à l'unanimité.

Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis municipal à l'arrêté d'imposition pour l'année 2015

La Municipalité est à nouveau optimiste et propose de maintenir le taux actuel à 74%. Les comptes 2013 ont donné une perte avant prélèvement de CHF 109'292.10 mais ceci en raison de l'important solde 2012 de la facture sociale (CHF 1'155'266.-). Sans ce montant, le résultat aurait été positif. Le fonds de réserve de la péréquation s'élève aujourd'hui à CHF 200'000.- et le capital actuel à CHF 1'150'000.-. Il y a des investissements en perspective, éclairage public, bâtiments etc., et ce n'est pas le moment de baisser les impôts. Le rapport de la commission des Finances chargée d'étudier ce préavis propose de l'accepter. Le rapport est mis au vote et accepté à l'unanimité.

Information de la Commission des Finances relative au coût final des escaliers de la Vuy

Les travaux de réfection des escaliers de la Vuy se sont soldés par un dépassement de CHF 36'777.85 sur un budget de CHF 115'700.-. La raison de ce dépassement est la conservation intégrale du mur de soutènement en amont en bordure de propriété. Il est signalé que des flaques se forment sur les marches de ces nouveaux escaliers et ceci malgré les rainures. En hiver, ces flaques vont geler. M. Ischi prend note.

Nomination/dissolution de Commissions

La commission règlement d'application sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité a été nommée. Pour de plus amples informations, le PV de cette séance sera disponible sur notre site web www.penthalaz.ch (zone téléchargement répertoire "PV du conseil"), après acceptation du dit PV lors du prochain conseil.

Divers

M. Chapuis rappelle que la Municipalité avait fait une offre d'achat de CHF 1'300'000.- en janvier 2014 pour la parcelle de feu M. Miéville. La Municipalité vient d'apprendre qu'une autre offre a été faite à CHF 1'350'000.-. M. Chapuis souligne que cette parcelle est à un endroit stratégique, au milieu du village. La Municipalité est partagée (2 contre 2) et souhaite que le Conseil décide par un vote d'intention si une surenchère peut être proposée à CHF 1'360'000.-.

Voici les remarques formulées par les Conseillers :

- Prix du m2 trop élevé pour Penthalaz

- Il faut faire une réflexion de fond, avoir une vision globale du projet

- Quel est le prix maximum qu'on se fixe ?

- Quel est le potentiel constructible ?

- Quel est le prix de la démolition ?

- Délai très court pour prendre la bonne décision.

La Municipalité répond que l'information est tombée vendredi dernier et doit donner une réponse cette semaine. M. Chapuis précise qu'il n'y aura pas d'autres offres plus élevées que celle à CHF 1'360'000.-. Si le Conseil accepte la surenchère à CHF 1'360'000.-, la Municipalité dispose d'un peu de temps pour présenter un préavis au mois de décembre. La Municipalité précise que c'est un vote d'intention.

La proposition de CHF 1'360'000.- est mise au vote et acceptée à la majorité.

Mme Hautier informe que les problèmes avec la résidence des Pins ne sont toujours pas réglés. Les questions suivantes sont toujours sans réponses : est-ce que le prix du loyer est conforme avec les prix adaptés au locataire, mais on ne connaît pas le taux de construction. Plusieurs délais ont été accordés et non respectés. Ce bâtiment ne correspond pas à ce qui avait été présenté en automne 2012. La Municipalité est sur le point de rompre la convention qui la lie avec le promoteur de la résidence des Pins. De toute évidence, lors de la résiliation de la convention, il faudra reprendre les bâtiments. La Municipalité désire savoir si le Conseil est d'avis qu'on dénonce cette convention.

Voici les interventions des Conseillers avec les réponses en italique :

- Voir si des coopératives d'habitation seraient intéressées à reprendre ces bâtiments.

- Quelle est la valeur de ces bâtiments ? *Réponse que la Municipalité attend depuis une année.*
- Est-ce le droit de superficie qui va être supprimé ? *Oui, effectivement.*
- On ne veut pas refaire l'histoire mais lorsque la Municipalité a présenté le préavis pour ce projet, qui a passé avec 2 voix d'écart, certains conseillers craignaient que des problèmes surgissent avec cette personne. Malheureusement, ça se vérifie. Cette personne met des voitures sans plaques derrière la Coop, à la gare au P+R. Si cette personne ne respecte pas ses engagements, il faut lui retirer les avantages qu'on lui a donnés. Il faut résilier cette convention.

- En cas de dénonciation de la convention, est-ce que la commune doit payer quelque chose ? *Bien sûr, d'après l'avocat, c'est à peu près la valeur de la location.*
- Quels sont les désavantages pour le promoteur si on dénonce la convention ? Est-ce que ça ne l'arrange pas ? Ne vaut-il pas vendre et faire un bénéfice. *Non, il n'a pas le droit de vendre, nous devons reprendre les bâtiments et désirons approcher une coopérative d'habitation.*

La dénonciation de la convention est mise au vote et acceptée à la majorité.

Informations du groupe "Cœur de Penthalaz". Ce groupe informel existe depuis environ une année et demie et a été créé suite à un article du 24 Heures dont le titre était : le cœur de Penthalaz va glisser vers Cossonay-Gare. Les questions suivantes se posent : Comment allons-nous conserver un village vivant ? Allons-nous avoir plusieurs centres de village avec chacun son rôle particulier ? Comment soutenir et développer la vie

reprendre ces bâtiments. sociale et les relations entre les habitants et éviter de devenir un village dortoir ? Le groupe ne veut aucunement se substituer à la Municipalité mais mettre ses idées et ses compétences au service du village et de ses habitants. Une rencontre du groupe est prévue le 21 octobre prochain et est ouverte à toutes personnes intéressées.

La Journée de la Mobilité du 13 septembre dernier s'est déroulée sous un beau soleil. Nous l'avions annoncé à l'aide de plusieurs supports : Cancanier, site Internet, tout ménage, flyers distribués au Venoge Festival, communiqués de presse dans le 24 Heures et le Journal de Cossonay. 12 séances ont été nécessaires pour organiser cette journée ainsi que 12 bénévoles dont 6 hors Conseil. Une centaine de personnes ont participé aux diverses activités pour tous les âges. Nous sommes contents de cette première rencontre. Nous remercions la Municipalité et plus particulièrement Mme Hautier et M. Ischi pour leur collaboration ainsi que toutes les personnes concernées. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine pour la journée européenne de la mobilité.

Il est demandé si la Municipalité a reçu une réponse pour le groupement scolaire ? Mme Hautier répond que la décision de Mme Lyon, Conseillère d'Etat, est attendue pour le 30 septembre. Par contre le groupe de travail a reçu une réponse de M. Sahiti de la DGEO : les primaires seront à Penthalaz, Penthalaz et Daillens et les secondaires à Cossonay. Les cinq communes concernées dont Mex ont tout de suite réagi en envoyant un courrier à Mme Lyon.

Le taux d'imposition communal pour 2015 est maintenu à 74% de l'impôt cantonal de base (à l'unanimité)

Prochain Conseil communal : 8 décembre 2014



En bref

39 conseillers sont présents
Adoption à l'unanimité du PV de la séance du 23 juin 2014

A l'ordre du jour :

- 1 nomination
- 3 préavis
- Nomination/dissolution de Commissions

Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis municipal relatif à l'éclairage public, étapes 3 et 4

Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis municipal relatif à l'équipement en défense incendie et en eau potable du nouveau quartier sis au chemin de la Lisière (Lieu-dit : Les Fourches)

Le taux d'imposition communal pour 2015 est maintenu à 74% de l'impôt cantonal de base (à l'unanimité)

Prochain Conseil communal : 8 décembre 2014

La cordonnerie Özkan

Katherin Laffely

Chic, la cordonnerie est tout près, je pose mes chaussures à réparer en allant aux courses au centre commercial de la Venoge ...

Début

Monsieur Özkan père a immigré de sa Turquie natale en 1977. Il s'est établi dans la région et a travaillé pendant 22 ans aux Câbleries de Cossonay. Dès 1998, les Cancaniers ont pu bénéficier d'un service de cordonnerie installé derrière le kiosque sur la place du village. En 2003, Monsieur Özkan père a ouvert une cordonnerie à Echallens et Madame Özkan reprenait la boutique de Penthalaz. Lors de l'ouverture des Laureles à Cossonay, le magasin vétuste de Penthalaz a déménagé dans ce nouvel immeuble afin de permettre à Madame Özkan de travailler dans des conditions confortables.

Apprentissage

Monsieur Suat Özkan est né à Penthalaz, a suivi sa scolarité à Penthalaz, est bourgeois de Penthalaz. Durant son enfance, la passion du travail du cuir existait déjà et il allait tous les samedis donner des coups de main à son papa. Comme il n'existe pas de CFC de cordonnier dans le canton de Vaud, Suat, à la fin de la scolarité obligatoire, a appris durant 4 ans le métier avec son papa. En 2011, lorsque le projet du centre de la Venoge a débuté, la famille Özkan a de suite postulé pour un local que le propriétaire du centre voulait attribuer à des Cancaniers. Leur désir s'est réalisé et ainsi la cordonnerie de Penthalaz s'est ouverte en 2013 dans le nouveau centre commercial de la Venoge.

Installation et spécificité du magasin

À 23 ans, après 7 ans de collaboration avec son père, Suat Özkan est depuis 1 an à la tête de son entreprise. Grâce à la qualité de son savoir-faire et de son expérience, il répare toutes les chaussures, fabrique des clés et peut graver sur n'importe quel support le logo ou le nom dont le client a besoin.

En ce qui concerne les chaussures, 90 % du travail représente du ressemelage. Lorsque vous lui amenez une paire de chaussures usagées, Suat, avec plaisir et compétences va les réparer et vous les rendre plus brillantes qu'elles ne l'ont jamais été. Il compare les chaussures à un pneu de voiture dont il faut changer régulièrement la semelle. Avec ses machines très perfectionnées, il ne va pas simplement coller une nouvelle semelle mais aussi la coudre de façon à ce que la paire de chaussures puisse durer encore longtemps. En parlant de ce travail spécifique qui va rendre toute sa beauté à la chaussure, les yeux de Suat brillent... il aime ce qu'il fait et la satisfaction d'un travail bien fait le rend heureux.

La facette plus technique de son métier est la fabrication des clés. Il sait choisir une bonne ébauche, sait donner à n'importe quelle clé un bon profil et suivant le type d'ouverture de porte, sait choisir la marque de cylindre adéquate. À l'aide de sa mémoire infailible et de ces machines, il fabrique la clé dont vous avez besoin.

Pour la gravure, un outillage informatique est à sa disposition et rend très précis le nom gravé dont vous ferez la commande.

Dans le magasin, un coin de vente a sa place. Suat Özkan a 3 oncles qui vivent encore à Istanbul et qui sont maroquiniers. 3 fois par année, Suat va les voir, choisit et achète des ceintures, des sacs, des porte-monnaies fabriqués de façon artisanale. Tous ces modèles



sont uniques, faits en cuir vachette et le choix judicieux des couleurs à la mode font que la tentation est grande lorsque vous venez dans la cordonnerie. La qualité des produits est en relation avec les 3 ans de garantie offerte pour un sac et avec les prix affichés. Pour les petits porte-monnaie, devant le magasin un stand de sacs bon marché et chinois peut aussi tenter la clientèle.

Si vous cherchez du cirage, des semelles, des cadenas, une forme en liège pour chaussures, vous trouverez tout cela dans le magasin avec en plus le conseil du professionnel.

Relation avec clientèle

Suat Özkan est un homme jeune, rempli de gentillesse, d'un naturel très jovial, très à l'écoute des besoins et désirs de sa clientèle, ravi de faire plaisir, content de faire le travail qu'il aime, bien intégré au sein de la jeunesse et du village et entouré par une famille sur qui il peut compter en tout temps. La reconnaissance qu'il reçoit au sujet de son travail le remplit d'aise et c'est sa plus belle satisfaction.

Avenir

Le magasin est bien placé dans ce nouveau centre et permet ainsi à toute la population environnante de profiter du savoir-faire, des compétences professionnelles, de la gentillesse et de la serviabilité de ce cordonnier qui se sent si bien dans la région. Suat Özkan désire poursuivre son travail ici en augmentant ses compétences et enrichir la qualité des relations avec les clients qu'ils soient de passage ou du village.

Raison sociale
Cordonnerie de Penthalaz
Suat Özkan
Réparations – Clés – Gavure
Venoge Centre
chemin de L'Islettaz 1
1305 Penthalaz
Tél.-Fax : 021 861 09 34
cordonnerie.penthalaz@gmail.com

20^{ème} Venoge Festival

Luc Texier, coordinateur

Le Venoge Festival 2014 vient de fermer ses portes après trois jours de musique et de fête. Grâce à une programmation éclectique de très bon niveau et un beau soleil (enfin!), plus de 7000 festivaliers ont afflué vers le plus grand open air musical du Gros-de-Vaud. Une deuxième année consécutive de hausse qui ravit le Comité, les sponsors, les partenaires sans oublier Penthalaz et les communes

entendu trois jours d'émotions musicales intenses. Jeudi, Keziah Jones et Sinsémilia ont ravi un public impatient de les accueillir. Lors de la soirée 100% helvétique du vendredi, les Bâlois de The Bianca Story ont envouté la foule, avant de laisser leur place à Stevans qui a reçu des applaudissements nourris. Samedi, les The Rambling Wheels ont livré une performance époustouflante,



amies au soutien indéfectible. Une belle progression également constatée du côté des prélocations (+100%) et de Facebook avec trois fois plus de fans.

Pour ce 20^{ème} anniversaire, les festivaliers ont pu découvrir un site profondément remodelé avec 2 scènes grand format équipées de matériel son et lumière haut de gamme. Les efforts de décoration et d'éclairage ont été largement appréciés par le public et les artistes, autant en backstage que sur scène.

Les nombreux témoignages de félicitations des professionnels présents chaque soir ainsi que des artistes ont ému le Comité. La convivialité de l'équipe backstage a été soulignée à plusieurs reprises par le management de Keziah Jones et Louis Bertignac lui-même.

Le Comité tire son chapeau aux 450 bénévoles qui ont œuvré au succès de cette édition avec la célèbre bonne humeur communicative du Venoge Festival.

Au-delà de l'ambiance festive qui régnait sur le site, ce furent bien

brillante introduction au concert du très attendu Louis Bertignac. Comblé par une prestation d'anthologie, ses fans ont continué à chanter ces « Ces idées-là » longtemps après son départ... tout simplement inoubliable!

On notera que tous les concerts se sont déroulés sous l'œil bienveillant de Vena, la mascotte du Venoge Festival, présente sur tous les visuels depuis 2013.

Ce 20^{ème} anniversaire se termine dans les chiffres noirs et une nouvelle fois sans déplorer d'incident majeur.

L'édition 2015

Le Comité annoncera les dates du Venoge Festival 2015 courant septembre et remercie à nouveau tous ses festivaliers!

Et pour plus d'informations : <http://www.venogefestival.ch>

Contact médias :

Luc Texier / com@venogefestival.ch / +41 (0)79 482 0290

Patinoire de Penthalaz

La Municipalité

Nous avons le plaisir de vous informer que la patinoire de Penthalaz ouvrira ses portes le samedi 29 novembre 2014. La verrée de l'inauguration sera offerte ce jour-là à toute la population de 11h00 à 13h00.

Fermeture le dimanche 1er mars 2015

Jour de Noël : FERME



13 septembre 2014 - première journée de la mobilité douce

Eloi Contesse

Samedi 13 septembre. La bise est fraîche, mais le temps magnifique. Une belle journée s'annonce.

9h30. Sur la place Centrale, les préparatifs sont déjà bien avancés, les bénévoles finissent de monter les stands. Sur celui réservé au plaisir de la bouche, les pâtisseries sont déjà prêtes; plus loin, les ânes attendent dans leur écurie improvisée.

10h00. Les premiers enfants se pressent pour obtenir un billet pour la balade à dos d'âne, tandis que la première équipe du rallye s'inscrit et que les premiers vélos sont déposés pour le troc. Le gymkhana est fin prêt et attend les jeunes pros du vélo.

Quatorze équipes participent au rallye, dont les membres, de tout âge, parcourent tranquillement à pied ou façon nordic walking, en trottinette ou confortablement assis dans le sac sur le dos de papa, les 3,5 km qui composent le parcours. Avec le soleil, l'ambiance est au beau fixe, mais on n'est pas là seulement pour le paysage: un questionnaire accompagne chaque équipe, testant les connaissances des participants sur toutes sortes de thème, de

la géographie communale aux noms des arbres rencontrés. Six panneaux rythment le parcours, et deux postes, l'un au Plan-Bois, l'autre en haut du village, attendent les candidats. Au Plan-Bois, ce sont les difficiles épreuves du tri des déchets (eh oui, le carton à pizza usagé ne se recycle pas car il est souillé!), tandis que le second poste, au chemin des Plantaz, consiste en un «Dessinez c'est gagné» sur le thème de l'énergie et de la mobilité. «Transport public», comment vous dessinez ça pour que vos partenaires en devinent le sens? Bien entendu, une pile de cartes avec des mots plus

simples est prévue pour les jeunes concurrents! Mais au-delà de la course aux points et du remuement pour répondre aux questions, c'est aussi l'occasion de faire le tour du village et de (re)découvrir ses multiples facettes: la forêt communale du Devin, les champs que l'on traverse pour découvrir le haut de Pen-



L'équipe gagnante du rallye. Bravo!

thalaz, du côté où son ancienne silhouette traditionnelle de village agricole vaudois est préservée, pour rejoindre sa part presque urbaine en traversant Praz-Gérémoz.

Au même moment, le Gymkhana à vélo organisé autour de la fontaine ne désemplit pas. Un enthousiasme partagé par de nombreux enfants, qui font la queue à plusieurs reprises pour tester leur habileté sur deux roues. Bien sûr, c'est un trajet un peu compliqué, sinon il n'y a pas de plaisir: passer sur des planches étroites puis sur une bascule, saisir un gobelet plein d'eau sans



Le gymkhana demandait de la concentration

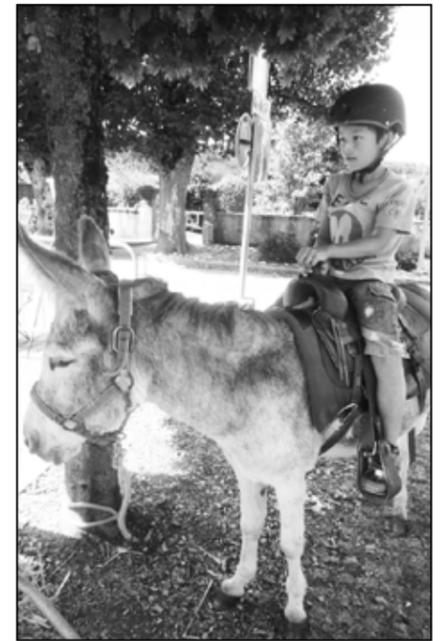


Autre grand succès de la journée pour les pros du deux-roues



Le rallye en famille, bon pour la tête et les jambes

le renverser, zigzaguer entre des palettes, tout cela sous l'œil attentif du responsable qui veille à ce que les départs soient réguliers, pas trop rapprochés pour éviter les collisions et que tout se passe au mieux sans bobos... Plus calme, mais plein de fraîcheur et de belles surprises, l'exposition des dessins de trois classes de Daillens, Penthalaz et Penthaz, proposent un regard différent, plein d'espoir, voire d'utopie, sur le thème de la mobilité durable du futur. S'il faut se battre contre les bourrasques de bise qui mettent à rude épreuve le système imaginé pour exposer ces soixante feuilles de papier, c'est là aussi un beau succès pour colorer la journée et faire réfléchir sans esprit moralisateur. Tout ce beau monde a finalement rendez-vous à 15h30 pour la partie officielle, et la remise de prix, consacrant le classement des équipes du rallye et les meilleurs dessins.



La balade à dos d'âne, un réel succès



Un des six dessins primés

Mobilité douce, Penthalaz... Par-ci... Par là... Pas à Pas

Pour la commission énergie renouvelable : Piéric Freiburghaus

Rien ne se fait sans enthousiasme et rien ne bouge sans une part d'idéalisme.

Cette assertion pourrait caractériser et résumer le défi lancé, début juin, par la Municipalité et la commission énergie renouvelable : organiser le 13 septembre une première journée de la

PENTHALAZ Par-ci Par-là PAS A PAS chaque pas prolonge et enrichit la vie

mobilité douce.

Un slogan : « Penthalaz ... Par-ci ... Par là ... Pas à Pas ... chaque pas prolonge et enrichit la vie ... » ; mais pour insuffler un début de changement dans nos habitudes, redécouvrir le plaisir de la marche à pied, préférer la bicyclette à la voiture automobile, il paraissait essentiel de le manifester au cours d'une journée ludique.

Tout était à définir : un lieu, un horaire, un programme ... établir un planning, répartir les responsabilités, contacter celles et ceux qui pourraient faire de cet événement une vraie fête, dessiner des cartes, composer un questionnaire, mobiliser des bénévoles, rédiger, communiquer : flyers, affiches, presse, oriflammes ; puis trouver des tentes, des tables et chaises, des palettes pour le gymkhana, des cordes et des pinces à linge pour afficher les dessins...

Une dizaine de séances de la commission, trois ou quatre avec la Municipalité, des échanges de courriels, quelques téléphones, ... tout ceci est bien banal... et serait ennuyeux sans dynamisme ni enthousiasme.

Des interrogations ? Oui ! ... quel temps fera-t-il ? combien faut-il prévoir de chaises ? ... On improvisera !
Finalement : une journée ensoleillée, une centaine de participants, une quinzaine d'enfants et leur institutrice, soixante dessins, deux ânes, six vélos, huit paires de bâtons de nordic walking, plus de 220 km parcourus à travers champs et forêt, mais surtout de très belles rencontres, de nouvelles connaissances, de sympathiques et riches échanges.

Toute notre gratitude va à la Municipalité, aux bénévoles, à celles et ceux qui partagent notre vision de la mobilité et qui l'ont manifesté par leur présence. Enthousiaste, la commission proposera à la Municipalité de pérenniser la journée de la mobilité douce et se réjouit de vous revoir, plus nombreux encore, l'an prochain et toutes les années suivantes.

Programme des festivités de la Jeunesse de Penthalaz

Jeunesse de Penthalaz



Chères cancanières, chers cancaniers, Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. C'est pourquoi, la Société de Jeunesse de Penthalaz a le plaisir de vous transmettre le programme des festivités.

En premier lieu, nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé aux manifestations de l'année 2014, que ce soit par votre accueil lors de notre tournée du nouvel an 2013-2014, votre participation lors de notre traditionnel repas du 31 décembre ou lors de notre soirée « Les bals, c'était mieux avant ! ». Un grand merci à vous !
Comme chaque année, la Jeunesse va se déplacer aux sons des tambours à travers le village durant 5 jours, soit du lundi 29 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015, dans le but de partager un moment agréable et convivial avec les habitants du village. N'hésitez pas à sortir de chez vous un verre à la main, nous nous ferons un plaisir de faire votre connaissance et passer un moment avec vous. Nous commencerons le tour du village par La Loëttaz et les Cèdres (29 décembre 2014), le haut du Village avec la route de la Gare (30 décembre 2014), le milieu du village avec la Place Centrale, le Collège, Praz-Gérémoz (1^{er} janvier 2015) et nous terminerons par les Maisons Neuves, Les Fourches, Les Etangs et Le Cheminet (2 janvier 2015).

Au milieu de l'effort, un peu de réconfort. Les membres de la Jeunesse vous convient à nouveau

à passer le cap de la Saint-Sylvestre en sa compagnie, à la salle du Verger. Cette année encore, le repas sera concocté par Himagel à Yverdon-les-Bains. Le menu de cette année se compose de la manière suivante :

Salade du pêcheur

Emincé de veau aux champignons
Roulades de poitrine de poulet
Dos de cabillaud royal sauce citron
Divers accompagnements

Tourtes aux fruits ou aux pignons
Salade de fruits
Tiramisu

Un apéro vous sera offert dès 19h00 et le repas sera servi dès 20h00. Le prix reste inchangé, à savoir CHF 80.- par personne pour les adultes et CHF 45.- pour les enfants (jusqu'à 12 ans révolus). Les places étant limitées, nous vous remercions de vous inscrire d'ici le mardi 23 décembre 2014, soit auprès de Sébastien Borgeaud (079 726 89 10 ou borgtwo@hotmail.com), soit auprès d'Yvan Becher (079 414 73 45 ou yvanbecher666@hotmail.com).

Nous nous réjouissons de pouvoir partager ces moments avec vous et en attendant, nous vous souhaitons un très bel automne !

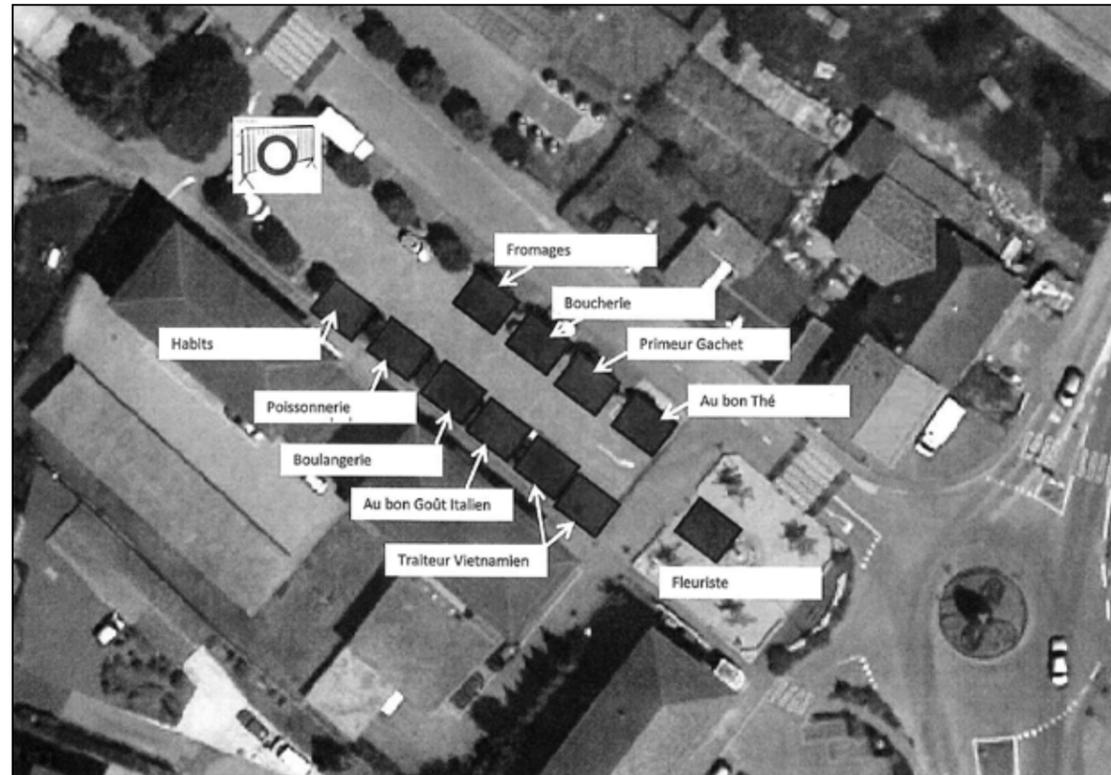


Espace du Marché artisanal

La Municipalité

Afin que les marchands et usagers puissent prendre part au marché en toute sécurité, nous vous informons que toutes les places de parcs situées devant les bâtiments de la Place Centrale 5 et 7 seront inaccessibles tous les mardi dès 19h00 au mercredi 12h30.

Cette nouvelle organisation permettra aux marchands de se regrouper et aux clients de déambuler, de discuter et de faire leurs achats en toute quiétude. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.



L'ouvrier au village

Texte sélectionné par Georges Badoux

Denise Francillon

Extrait du chapitre 1 de l'ouvrage de madame Denise Francillon intitulé "L'ouvrier au village" (descriptif datant de la fin du 19ème siècle).

"Penthalaz est l'une des 33 communes du district de Cossonay, bien située, au sommet d'une pente orientée sud-ouest, face au chef-lieu qui domine la contrée du haut de ses 560 mètres et laisse voir au loin son clocher. La Venoge, qui sépare les deux localités, coule à 436 mètres, au fond du vallon où, du nord au sud, de chaque côté de la rivière, s'élèvent deux des trois hameaux de la commune. Le premier, l'Islettaz, un ancien moulin et sa ferme, est devenu, depuis 1884, la condenserie Warnery où les paysans de la région livrent leur lait. Le deuxième, les Grands Moulins, comprend une minoterie datant des années 1494, rachetée en 1865 par M. Louis Amaudruz dont les trois fils reprirent la succession en 1874, la station du chemin de fer Penthalaz-Cossonay inaugurée

en 1855 et un funiculaire qui relie la gare à la ville de Cossonay depuis 1897. C'est aussi là que se trouvent les deux cafés de la commune, tous deux situés au bord de la route cantonale, côté gare : le Jura-Simplon et le café de la Gare, appelé communément le café Mercier au nom de son propriétaire.

A gauche de la rivière, situé sur la hauteur, entre 480 et 501 mètres, le village se profile en haut de la pente. Ses maisons s'assemblent autour de l'église, puis suivent le mouvement descendant. C'est le cœur de la commune, le lieu où l'on discute affaires publiques, où le rythme des saisons est marqué par les mises de bois, de foin, de la dernière herbe et celle de fin d'année.

Nous sommes en pleine zone agricole. Selon l'annuaire statistique de 1896, le 62% de la population vit encore du produit de l'agriculture dans le district de Cossonay."

Trier c'est... Valoriser

La Municipalité

CES MATIÈRES INCINÉRABLES NON RECYCLABLES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES DANS LES SACS TAXÉS!

- Bouteilles vides de vinaigre ou d'huile.
- Éléments en caoutchouc, tuyaux de jardin.
- petit mobilier, objets divers jusqu'à 60 cm
- Textiles et chaussures hors d'usage ou souillés.
- Berlingots de lait ou de jus de fruits en carton plastifié.
- Bâches et films plastiques utilisés pour les travaux, la peinture.
- Emballages et petits objets en plastique, plastiques alimentaires tels qu'emballages de viande, de légumes.
- Papiers et cartons souillés, tels que mouchoirs, papier de ménage, cartons de pizza.
- Petits bris de vaisselle, de vitres, de miroirs, ampoules à filament.
- Couches-culottes, serviettes, tampons hygiéniques.
- Pots de yoghurt.
- Emballages de lessive, pots de crème et de cosmétiques.
- Sacs d'aspirateurs, déchets de nettoyage.
- Produits d'hygiène tels que coton-tiges, lingettes, brosse-à-dents, éponges.

www.vaud-taxeausac.ch



Au revoir M. Mayor

Isabelle Hautier, Syndique

Madame, Monsieur, Chers Invités,

La tâche qui m'incombe n'est pas des plus faciles. C'est pourtant avec beaucoup de plaisir que je prends la parole au nom des Autorités de Penthaz, Penthaz et Daillens, en cette journée très particulière.

Vous l'avez compris : ce message s'adresse essentiellement à Etienne. Mais auparavant, j'aimerais que vous sachiez, cher André et chers membres du Conseil de paroisse, que durant toutes ces années, nous savons que vous avez été au côté d'Etienne et nous sommes reconnaissants pour tout ce que vous avez accompli dans nos communes dans cet esprit d'amitié.

Je ne vais pas oublier Mireille, douce et souriante, l'ange-gardien d'Etienne ou son garde-fou, peut-être un peu les deux, qui l'a accompagné dans sa tâche et que nous avons toujours eu le plaisir de voir à ses côtés.

Et quels souvenirs allons-nous garder d'Etienne ?

D'abord, ce drôle de personnage qui se balade dans les rues de Penthaz, en trottinette, et quelle audace ! avec les cheveux rouges ! Voilà la première image de notre nouveau pasteur. Quel contraste avec les précédents si conventionnels ! Ça promet pour la suite ! Mais, au fil du temps, nous découvrons effectivement un homme hors norme jouissant d'une grande générosité, toujours à l'écoute de ses paroissiens, attentif, le cœur grand ouvert. S'il est pressé, irrité, contrarié, il ne le montre pas... Dans ses yeux, il y a toujours

cette lumière si particulière, qui n'appartient qu'à lui.

Ses cultes ? Quels qu'ils soient, nous avons toujours du plaisir à l'écouter car il a toujours les bons mots au bon moment et cette pointe d'humour qui nous a permis de découvrir que, même dans une église, on peut rigoler.

A travers ses messages, il nous a appris le respect, la reconnaissance, l'amour du prochain, dans un esprit innovateur, les yeux grands ouverts sur le monde qui nous entoure.

Ses contacts avec nous, Autorités politiques, ont toujours été d'une facilité presque désarmante. Je le dis comme ça, parce que, qu'est-ce qu'on aimerait bien, dans nos Municipalités, recevoir plus souvent des « Etienne » ! Tu nous as apporté ton précieux soutien à de nombreuses occasions et nous sommes très touchés. D'ailleurs, à chaque séance du Conseil, ta petite bougie brille, elle nous dit qu'il est avec nous.

A l'heure de la séparation, parce qu'il s'agit bien d'une séparation, je ne peux que te dire, Cher Etienne, au nom de nos Autorités, un immense merci pour tout ce que tu nous a apporté, à nous tous ici présents, dans cet esprit d'ouverture, d'amitié et de compréhension. C'est certain, tu vas nous manquer.

Nous te souhaitons tous une très belle retraite, que tu puisses enfin prendre le temps de penser à toi, à ta famille, que tes projets soient réalisés et qu'avec Mireille, tu puisses aller au bout de tes rêves. Merci pour ton amitié.

Bienvenue à Catherine Novet

Catherine Novet-Cottier, Diacre

Bienvenue à Catherine Novet, notre nouvelle diacre ! Elle se présente aux lecteurs du Cancanier

Bien chers tous,

C'est avec grand plaisir que j'ai appris la nouvelle : le 1^{er} septembre je commence mon ministère diaconal dans votre paroisse. C'est un poste à 50%, en collaboration avec votre pasteur André Perrenoud. Je m'en réjouis beaucoup. Mon stage dans la paroisse de La Sallaz-Les Croisettes s'est terminé à fin août, et j'ai célébré mon premier culte à Penthaz le dimanche 7 septembre au Foyer paroissial.

C'est en presque voisine que je me présente : je viens de Cheseaux, mon village et ma paroisse depuis toujours. J'y ai enseigné comme institutrice, avant de reprendre la direction d'un jardin d'enfants à Etagnières. Je suis mariée avec Bernard et nous avons deux enfants : Marion, 23 ans, et Baptiste, 20 ans. Ils sont tous deux étudiants.

La Parole biblique est pour moi un trésor. J'ai à cœur de la transmettre, la partager, la faire vivre aujourd'hui. C'est avec cette envie que je me suis lancée dans la formation diaconale. Je suis reconnaissante du chemin parcouru. Je remercie Dieu de l'opportunité qui m'est donnée de vous rencontrer et de poursuivre la route en votre compagnie. Que la paix du Christ et sa joie soient dans nos cœurs en ce temps de transition.



Agenda de la commune

Memento

1er novembre 2014, 20h

Loto système vaudois, organisé par l'USL, salle du Verger (ouverture des portes dès 19h).

2 novembre 2014, 14h

Loto système vaudois, organisé par l'USL, salle du Verger (ouverture des portes dès 13h).

15 novembre 2014

Soirée annuelle du chœur mixte L'Aloëttaz

22 novembre 2014

Inauguration de la caserne de pompiers

28 et 29 novembre 2014

Soirées annuelles du FSG

6 décembre 2014

GAAP marché

31 décembre 2014

Repas du nouvel an organisé par la Jeunesse de Penthaz

7 février 2015, 20h

Loto système vaudois, organisé par l'USL, salle du Verger (ouverture des portes dès 19h).

8 février 2015, 14h

Loto système vaudois, organisé par l'USL, salle du Verger (ouverture des portes dès 13h).

Cultes

A 10h00 à l'église

- En novembre, le mardi 4, le mercredi 12 et le jeudi 20, chaque fois de 19h30 à 20h : trois brefs cultes en semaine, pour les familles et pour tous, sur le thème des « regards »
- 23 novembre, 10h, avec Assemblée paroissiale ordinaire d'automne à 10h45

Au Foyer

- 30 novembre, cène (Avent I), 10h, avec la participation du Chœur Le Rosey de Penthaz

A mentionner

- Les autres dimanches, le culte a lieu à Penthaz, à Daillens ou dans la région. (cf. journal Bonne Nouvelle, les vitrines des églises et du foyer, ou encore www.penthaz.eerv.ch)
- Le 21 décembre, 17h, fête paroissiale de Noël en familles (culte de l'enfance) à l'église de Penthaz
- Un chœur de circonstance (chantée de Noël) sera mis sur pieds et dirigé par Lise Dutruy : annoncez-vous auprès d'elle pour y participer (021 864 59 28, lise@dutruy.net), répétitions les lundis 1er, 8, 15 et 22 décembre à 20h15 au foyer paroissial. Le chœur chantera les 24 et 25 décembre.

Paroisse Catholique

Programme des activités sur le site de la paroisse Saints Pierre et Paul : www.cath-vd.ch/-Paroisse-de-Cossonay. Ou au secrétariat, les lundi et vendredi après-midi, 021 535 64 84

Horaires d'ouverture de la déchetterie toute l'année

- Mardi de 15h30 à 18h30
- Mercredi de 9h15 à 11h45
- Jeudi de 15h30 à 18h30
- Vendredi de 15h30 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 16h00

Numéros d'urgence

- Police : 117
- Sapeurs-pompiers : 118
- Ambulances : 114
- Intoxications : 145
- REGA : 1414
- Médecins et pharmacies de gardes : 0848 133 133
- Vétérinaire de garde : 021 861 33 19

Jubilaires

Isabelle Hautier, Syndique

Anniversaire 100 ans
Le 20 octobre, Mme Olive Chollet

Anniversaire 50 ans de mariage
Le 10 septembre Janine et Michel Fontannaz
Le 24 septembre Claudine et Michel Golay



Téléphones et horaires d'ouverture de l'administration communale

Secrétariat municipal et bourse communale

Ouverture des guichets :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population sauf sur rendez-vous.

Permanence téléphonique :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Tous les après-midi de 14h00 à 16h00

Secrétariat municipal

- Tél. 021 863 20 50

Bourse communale

- Tél. 021 863 20 51

Service technique

- Tél. 021 863 20 55

Service de la population

Ouverture des guichets :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00
- Mercredi après-midi de 16h00 à 19h00
- Mardi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population.

Permanence téléphonique :

- Durant les heures d'ouverture des guichets
- Contrôle des habitants
- Tél. 021 863 20 52

Accueil de midi

- Midicroque
- Tél. 076 229 31 99

Sélection du concours & album photo

Le Cancanier



◀ Patrick Valsecchi

Bonjour,
Voici une photo prise lors feu du premier août 2014. J'ai eu beaucoup de chance sur le timing pour capturer cette forme humaine qui nous salue.
Meilleures salutations et merci pour cette publication informative et pleine d'humour.

Marc Guillemin ▶

Bonjour,
Voici une photo d'un jeune hibou moyen duc et d'un de ses parents.
On peut les observer la nuit autour du quartier des Maisons Neuves.
Cordialement



◀ Ariane Poget

▼ Halte de quelques cigognes dans notre commune au matin du 9 septembre, avant de s'envoler vers leur nouvelle destination.
Cordiales salutations



◆ M. Jean-Paul Christen

Bonsoir,
Je vous transfère les photos prises par M. Jean-Paul Christen de Penthalaz. Comme vous pouvez le voir, une cigogne s'est décidée le lundi soir 25 août à faire une petite halte sur le toit de la maison de M. Alain Delessert et repartir mardi matin à l'aube pour migrer dans un pays chaud.
Bonne soirée et meilleures salutations à toute votre sympathique équipe.
Isabelle Privet

